



Fédération Chasse Sous-Marine Passion

923 Rte de la Gare  
83190 Ollioules

<http://www.fcsmppassion.com>

## Qui sommes-nous ?

La **Fédération Chasse Sous-Marine Passion** est une association d'usagers du milieu marin qui regroupe des adeptes de la pêche sous-marine en apnée, désireux de continuer à pratiquer leur loisir dans un esprit de développement durable, de respect de l'environnement et de la biodiversité.

FCSMP se veut être une association participative qui s'adresse à l'ensemble des chasseurs sous-marins loisirs qu'elle souhaite sensibiliser aux enjeux modernes liés à la pratique et qu'elle invite autant que faire se peut à s'impliquer dans la valorisation et la défense de leur loisir.

Face à la grande dispersion de ses adhérents sur l'ensemble du territoire et la nécessité d'agir en tout lieu, la FCSMP permet à chacun de s'informer et d'agir à son niveau en poursuivant la réalisation d'objectifs communs :



1. **valoriser l'image officielle et publique de notre loisir** à travers la promotion d'une pratique de la pêche sous-marine respectueuse du milieu et de ses habitants.
2. **défendre la gratuité de la pratique**, mais aussi l'égalité de traitement entre les différents types de pêche loisir.
3. **informer les pratiquants** sur les enjeux environnementaux actuels et contribuer à l'évolution des mentalités selon le respect d'une éthique de pratique ([cf. charte du chasseur sous-marin](#)).
4. **participer aux processus de concertation en tant que réelle force de proposition** dès lors que notre pratique est identifiée et peut être impactée (Grenelle de la Mer, Aires marines protégées, ...)
5. **établir un dialogue constructif** avec les différents acteurs du milieu marin (plaisance, pêche loisir, pêche professionnelle, institutionnels).
6. **protéger le milieu marin** en participant à l'amélioration de sa connaissance (implication dans les programmes sciences participatives) et en contribuant activement à des actions de préservation (opérations de nettoyage, de sensibilisation, ...).

D'ores et déjà, FCSMP est reconnue comme un acteur fiable de la pêche loisir, que ce soit :

- **au niveau national** en tant que cosignataire de la charte d'engagement pour une pêche de loisir éco-responsable,

- **au niveau local** où nous sommes impliqués dans de nombreux COPIL de sites Natura 2000 ou Parcs Marins.

Notre site **fcsmpassion.com** avec son forum interne et les autres forums généralistes comme spearboy.com et chasse-sous-marine.com sur lesquels nous débattons, nous permettent de diffuser les informations ainsi que l'éthique que nous prônons. Des réunions locales sont également organisées pour expliquer les enjeux et les objectifs Natura 2000 et la place de la pêche sous-marine dans ce processus.



Aujourd'hui, nous nous félicitons que nos enjeux et nos démarches ont séduit, au-delà des fédérations et des affiliations, des pratiquants et cadres fédéraux qui approuvent, soutiennent et s'engagent dans nos actions, renforçant ainsi l'idée que nous nous faisons de FCSMP : **une association de chasseurs sous-marins loisirs passionnés venus de tous les horizons qui souhaitent prendre en main l'avenir de leur pratique afin d'en assurer la pérennité.**

## ***Pourquoi nous rejoindre ?***

Etre adhérent, c'est :

1. **Être assuré pour la pratique de la pêche sous-marine** (responsabilité civile + options complémentaires facultatives)
2. **S'offrir la garantie d'être représenté et défendu** à tous les niveaux d'instances de décision et de concertation (Ministères, AMP, Groupes de travail locaux, ...).
3. **Avoir la possibilité de se tenir informé** sur l'évolution des dossiers via notre site et notre [forum de discussion](#)
4. **Adhérer à une vision moderne et responsable** de la pratique de la chasse sous-marine dans un esprit de durabilité

Réciproquement, votre adhésion nous sera précieuse, elle démontrera avant tout que vous n'êtes plus prêts à tout laisser faire et donnera du poids à nos messages et actions.

## **Votre nombre, c'est notre force !**

### **Contacts Adhésions :**

Yoann & Cyprien  
Pascal

✉: [adhesion@fcsmpassion.com](mailto:adhesion@fcsmpassion.com)  
✉: [president@fcsmpassion.com](mailto:president@fcsmpassion.com)



Fédération Chasse Sous-Marine Passion

923 rte de la Gare  
83190 Ollioules

<http://www.fcsmpassion.com>

## Fiche d'adhésion individuelle 2017 \*

A renvoyer à :

**FCSM Passion**  
923 route de la Gare  
83190 Ollioules

NOM : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Pseudo(s) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone/Portable : ..... Mail : .....

Déjà adhérent :  N° adhérent : ..... (si connu)

- Je rejoins l'association **FCSM Passion** en tant que membre **actif**  
option 1 : adhésion FCSMP 15 € + assurance RC 5 € = 20 €
- Je rejoins l'association **FCSM Passion** en tant que membre **actif**  
option 2 \*\* : adhésion FCSMP + RC 20 € + assurance AXA option 4 à 17 € + 3 € de frais de dossier € = 40 €
- Je rejoins l'association **FCSM Passion** en tant que membre **actif**  
option 3 \*\* : adhésion FCSMP + RC 20 € + assurance AXA option 2 à 27 € + 3 € de frais de dossier = 50 €
- Je soutiens **FCSM Passion** en effectuant un don de .....€

Pour cela, je joins un chèque global de ..... € libellé à l'ordre de FCSM Passion.

J'ai bien noté que mon adhésion implique une acceptation du règlement intérieur de l'association. Celui-ci est consultable sur le site Web [www.fcsmpassion.com](http://www.fcsmpassion.com) dans la rubrique **L'association**.

Fait à ..... Le .....

Signature :

\* L'adhésion est valable pour l'année civile en cours.

\*\* Les formules d'assurance proposées sont résumées dans le tableau de la page suivante.

**Les options 2 et 3 impliquent de renvoyer le contrat d'assurance complété à l'agence Chauvin**

## Tableau récapitulatif des formules d'adhésion FCSMP

Formules FCSMP	Garanties	Tarif
Option 1	Adhésion à FCSM Passion + Responsabilité Civile couvrant la pratique de la chasse sous-marine	20 €
Option 2 *	Adhésion à FCSM Passion + Responsabilité Civile couvrant la pratique de la chasse sous-marine + Garanties optionnelles dommages corporels Décès : Capital de 16 000 € Infirmité permanente : Capital maximum 32 000 €	40 €
Option 3 *	Adhésion à FCSM Passion + Responsabilité Civile couvrant la pratique de la chasse sous-marine + Garanties optionnelles dommages corporels Décès : Capital de 32 000 € Infirmité permanente : Capital maximum 64 000 €	50 €

\* Les options FCSMP 2 et 3 impliquent de renvoyer le contrat d'assurance complété à l'agence Chauvin. Les garanties complémentaires ne seront effectives qu'après réception du dossier complet.

**NB1 :** L'option 2 FCSMP à 40 € correspond à l'option 4 sur le contrat d'assurance Axa :  
20 € adhésion FCSMP avec RC + 17 € garanties Axa + 3 € de frais de dossier = formule à 40 €

L'option 3 FCSMP à 50 € correspond à l'option 2 sur le contrat d'assurance Axa :  
20 € adhésion FCSMP avec RC + 27 € garanties Axa + 3 € de frais de dossier = formule à 50 €

**NB2 :** Pour les autres options proposées par Axa, ajouter les 20 € de cotisation FCSMP pour le règlement.